

Date	JEUDI 5 DÉCEMBRE 2019 – ESPACE DICKENS-LAUSANNE
Participant-e-s	15 MEMBRES PRÉSENT-E-S (selon liste des présences)
Excusés	Marie Schaffer, Eric Pasquier, Jérémie Schaeli, Michel Mégard

**Présidence de séance : Michel Monod, co-président**  
**PV de l'Assemblée générale : Eric Voruz, co-président**

Michel Monod, co-président et président de séance, ouvre l'Assemblée générale (AG) et salue l'ensemble des participant-e-s en les remerciant de consacrer cette soirée d'AG au CENAC. Ensuite il propose de faire un tour de table pour que chacune et chacun se présente. Nous relevons particulièrement la présence de Mme Jenny Heeb, représentante du Conseil suisse pour la Paix et qui vient spécialement de Zurich. Merci pour sa présence.

Ensuite, il présente l'ordre du jour qui est le suivant :

1. *PV de l'Assemblée générale 2018*
2. *Rapport des activités*
3. *Comptes pour l'année 2018*
4. *Rapport des vérificateurs des comptes*
5. *Cotisations pour l'année 2020*
6. *Programme 2020*
7. *Election du comité et des vérificateurs des comptes*
8. *Divers*

L'ordre du jour ainsi présenté **est accepté à l'unanimité.**

**1. PV de l'Assemblée générale du mercredi 5 décembre 2018**

Le procès-verbal de l'AG du 5 décembre 2018 est **accepté** sans modifications.

**2. Rapport des activités du Cenac de décembre 2018 à octobre 2019 (présentation Luc Recordon)**

Chaque membre du Cenac a reçu le Rapport des activités en même temps que la convocation. Luc commente donc les éléments importants de nos activités :

- a) **Groupe de communication** : Ce groupe est très actif et plusieurs articles et « courrier des lecteurs » ont apparus dans la presse donnant ainsi une meilleure approche du CENAC dans la population. On peut lire ces articles sur notre site internet ([www.non-violence.ch/medias/](http://www.non-violence.ch/medias/))
- b) **Service civil** : nous constatons que le Service civil est attaqué par la majorité de droite des parlementaires fédéraux et c'est là l'une de nos principales préoccupations actuelles. Nous sommes en contact avec l'association suisse pour le service civil (CIVIVA). Pour rappel, la loi actuelle a été largement défendue par Luc Recordon et Eric Voruz, alors parlementaires fédéraux et membres des commissions de politique de sécurité, **respectivement** du Conseil des Etats et du conseil national. Ainsi toute modification de cette loi allant dans le sens restrictif sera combattue par référendum en appui avec CIVIVA.
- c) **Justice restaurative (AJURES)** : Nous avons aidé AJURES et Swiss restaurative forum à susciter le dépôt d'un postulat (par la conseillère nationale Lise Mazzone) allant dans le sens d'une Justice restaurative donnant ainsi un coup de mains aux organisations promouvant la justice restaurative. Le postulat ainsi déposé a été accepté par le Conseil fédéral puis par le conseil national. Il reste cependant du chemin à parcourir puisque le projet de modification du Code de procédure pénale n'en tient pas encore compte. Sans lien direct avec ce que fait la Confédération, le canton de Vaud s'intéresse à ces méthodes et commence à les introduire.
- d) **Espace culturel des Terreaux** : Nous avons pris contact et entamé des discussions en vue des débats sur la non-violence avec l'Espace culturel des Terreaux (ECT) à Lausanne, ainsi qu'avec une association en devenir désireuse d'animer l'église de St-Laurent toute proche.
- e) **Manifestations** : Le CENAC a participé aux diverses manifestations pour le climat à Lausanne, et est apparu avec des panneaux. Il a également participé à un stand à Sion. De plus, le CENAC suit avec attention le traitement des personnes ayant participé à des actions de désobéissance civile dans le cadre de ces manifestations, voire séparément, en général sous l'égide d'Extinction Rébellion ; le Cenac fournit des éléments de défense aux avocats de personnes accusées de ce chef devant la justice.
- f) **Rencontre avec les SG des départements vaudois du Conseil d'Etat** : Un de nos grands projets est de convaincre le gouvernement vaudois d'une politique de la non-violence, ceci faisant suite aux « Etats-Généraux de la non-violence » organisée en 2018 avec la participation de hauts fonctionnaires de l'administration cantonale (Santé, Ecoles et Formation professionnelle et même la gendarmerie et la police judiciaire de la police cantonale). De ce



fait, nos contacts sont fructueux et qui ont débouché sur la demande adressés au CENAC d'une présentation de la non-violence à un ensemble de hauts fonctionnaires. Un groupe composé de membres du comité et de quelques militants du CENAC s'attache à la préparation de cette intervention.

- g) **Mise sur pied d'un « Certificate of advanced studies (CAS) »** : Ce projet reste encore un peu embryonnaire pour sa mise sur pied. Il y a également un programme intéressant qui est proposé par la Haute Ecole de Travail Social (HETS) de Genève et de surcroît, l'Université de Neuchâtel est également intéressée par la question. A suivre...
- h) Liens avec d'autres organisations sœurs : des liens ce sont renforcés avec des organisations sœurs, dont AFC Umami à Neuchâtel, branche suisse de l'association éponyme créée en Corse, et qui met en place un programme de formation et d'information sur la non-violence dans les écoles.
- i) **Exposition « Ni hérisson ni paillason »** : Notre exposition continue à être diffusée en Suisse et à l'étranger par l'association « Graines de Paix ».
- j) **Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH)** : Nous sommes en rapport régulier avec cette Fondation ceci par l'intermédiaire de son secrétaire général Louca Lerch. Elle apporte au CENAC un financement bienvenu de 10'000 euros par an pendant 3 ans.
- k) **Gestion du secrétariat** : Enfin la gestion du secrétariat repose toujours sur une base bénévole. Au début de l'année, le comité a été épaulé par Sylvie Lefrançois et Jean Pauporté, puis au second semestre par Marie Schaffer et Nadia Schaller. De son côté, le Groupe de formation continue à proposer des activités à la demande.
- l) **Discussion sur ce Rapport** : à la demande combien de jours il y a eu pour la Formation, il est répondu qu'en 2018, il y a eu 15 semaines pour un montant de 2650 francs + la Ville de Renens et celle de Nyon ce qui fait un montant global de 13'000 francs. Pour l'année 2019, le montant est de 5000 francs, dont 2500 francs de « Graines de Paix ». Concernant d'autres questions posées, il est répondu qu'à la réception des demandes, contacts sont pris avec les mandants pour remplir une fiche qui est ensuite remise aux formateurs. Concernant le travail très précieux de Michel Mégard (Bibliothèque, catalogues et recherches de nouveaux livres), ce dernier émet le vœu d'être déchargé de cette fonction. Madame Evelyne Giordani serait éventuellement intéressée à prendre le relais. On demandera également à Michel Mégard de nous fournir un petit rapport sur ses activités en 2019 en nous disant ce que représente son travail. **Pour Philippe Beck**, le travail qu'il a effectué est immense. En effet le travail de mise à jour du Fichier a été énorme au début car durant des années cela laissait à désirer. Une épuration de ce fichier s'avérait indispensable et à ce jour, presque tout est en ordre (900 adresses valables dont env. 300 adresses membres). Philippe annonce également qu'il désire être remplacé pour l'AG 2020.

### 3. Rapport sur les comptes 2018 (présentation Catherine Vontobel)

Catherine Vontobel, que nous remercions vivement d'avoir mis à jour la comptabilité, nous lit son rapport sur les comptes. De ce rapport il en ressort :

- *Que par rapport aux comptes 2017 (déficit de CHF 16'926,28), ceux de 2018 se bouclent avec un bénéfice de CHF 28'552,31. Catherine souligne que ce résultat est avant tout le résultat d'un gros travail effectué par le comité qui a restreint les dépenses, épuré les comptes et trouvé de nouveaux soutiens. Le poste « charges salariales » a disparu car le CENAC n'a plus d'employé-e-s rétribués. A noter que cette mise à jour de la comptabilité est aussi due à Catherine qui a élagué tout ce qu'il fallait **et rendu** la compta plus visible et plus réaliste.*
- *En ce qui concerne les comptes PP, les cotisations, souscriptions et dons s'élèvent à CHF 33'238,00, montant constant par rapport à 2017. Les formations ont rapporté le montant de CHF 12'927,60 et les locations de CHF 3'150,00.*
- *Les subventions et partenariats perçus représentent le montant de CHF 15'563,00.*
- *Le « chiffre d'affaires » s'élève pour 2018 à CHF 65'061,00.*
- *Les indemnités des formateurs s'élèvent à CHF 8'029,00.*
- *Le total des charges d'exploitation s'élève à CHF 17'846,00, ce qui donne un résultat d'exploitation de CHF 39'185,00.*
- *En matière de « Perte exceptionnelle », le compte de l'ancienne secrétaire générale a été viré à PP car il n'est pas possible de récupérer l'argent dû, la personne concernée n'étant pas revenue à meilleure fortune.*
- *Concernant le Bilan, la trésorerie s'élève à CHF 34'392,00. Les Actifs s'élèvent à CHF 36'522,00 et le Passif à CHF 7'970,00.*
- *Ainsi le résultat de l'exercice est de CHF 28'552,31.*
- *Notons encore que sous le Passif, deux membres du CENAC ont octroyé deux prêts pour permettre à notre association de continuer à fonctionner. **Le 1<sup>er</sup>** prêt de CHF 5'000,00 a été remboursé. **Pour le 2<sup>ème</sup>** prêt de CHF 15'000,00, une première tranche de CHF 7'500,00 a été remboursé en 2018. **La deuxième tranche a été remboursée en 2019.***
- *Vu la situation de la comptabilité en 2017, avec d'éventuelles répercussions en 2018, Catherine a reçu l'autorisation du comité pour soumettre les comptes 2018 à une fiduciaire du fait qu'elle a procédé à une refonte complète du plan comptable avec l'assurance que tout était en ordre. Ce plan comptable sera encore affiné pour les comptes 2019.*

#### 4. **Rapport des vérificateurs des comptes (présentation Martine Lob et Philippe Beck)**

Martine Lob et Philippe Beck ont présenté leur rapport sur la vérification des comptes 2019. Cette vérification s'est déroulée le 26 novembre 2019 au secrétariat du CENAC en présence de notre comptable Catherine Vontobel. Les soldes bancaires, du CCP ont été contrôlés. Quant aux pièces comptables, ils l'ont été vérifiés par sondage, ceci se rapportant aux produits et aux charges. Les comptes PP ainsi que le Bilan ont également été contrôlés. Les vérificateurs n'ont trouvé aucune irrégularité dans la tenue des comptes et remercient Catherine pour le remarquable travail de clarification et simplification du plan comptable. Cependant, les vérificateurs demandent que dès 2019, d'entente avec le comité, les pièces comptables soient classées de manière à pouvoir être retrouvées immédiatement. Ainsi sur la base de ces éléments, les vérificateurs demandent à l'AG du CENAC d'approuver les comptes 2018, de donner décharge au comité et à Catherine Vontobel, comptable, pour l'exercice 2018.

**L'AG vote à l'unanimité l'approbation des comptes 2018 et donne décharge au comité et à Mme Catherine Vontobel pour l'exercice 2018.**

#### 5. **Cotisations pour l'année 2020 (présentation Comité)**

Le comité propose le statu quo à savoir :

- Cotisation individuelle : CHF 70,00 ; cotisation réduite : CHF 40,00 ;
- Cotisation familiale : elle passe de CHF 95,00 à CHF 110,00 (cotisation réduite : CHF 55,00).

La discussion se porte sur l'augmentation de la cotisation familiale de CHF 95,00 à CHF 110,00 (cotisation normale). Sur cette proposition de l'augmentation, et après discussion nourrie de la cotisation familiale, l'AG **accepte cette proposition par 12 voix contre 10 et deux abstentions. Ainsi, la cotisation familiale passe à 110 francs/an.**

#### 6. **Programme d'activités 2020 (présentation Comité)**

- Poursuite des démarches pour la rencontre avec les secrétaires généraux des départements vaudois du Conseil d'Etat ;
- Espaces culturels des Terreaux et de St-Laurent ;
- Groupe de communication ;
- Justice restaurative ;
- Loi sur le Service civil ;
- Grande marche Gandhi pour la Paix qui arrivera en Suisse en septembre 2020 ;
- Participation aux manifestations pour le Climat ;
- Liens avec FPH ;
- Etc,
- Jenny Heeb (Conseil suisse pour la Paix) nous annonce que le 13 mars 2020 aura lieu, probablement à Bienne, une journée de réflexion en vue de la création d'un mouvement unique suisse pour une Association pour la Paix.

#### 7. **Election du comité et des vérificateurs des comptes**

**Pour le comité**, Michel Monod, Claudia Scheder, Marie Schaffer, Luc Recordon, Jérémie Schaeli et Eric Voruz **sont réélus à l'unanimité.**

**Pour la Commission de vérification des comptes 2019**, Philippe Beck renonce. Martine Lob accepte une réélection et **Evelyne Giordani** accepte d'en faire partie. **Elles sont élues par acclamation.**

#### 8. **Divers**

**Julian Assange, citoyen australien** qui a dénoncé les grands fraudeurs fiscaux de ce monde, risque d'être remis par la Justice britannique aux USA avec les conséquences graves que l'on peut supposer. Sur cette question, le Groupe communication, par l'intermédiaire d'Eric Pasquier, avait proposé d'intervenir pour qu'Edward Snowden reçoive l'asile politique en Suisse. C'est une démarche que le CENAC doit appuyer avec d'autres organisations qui interviennent dans ce sens.